

Conseil Municipal du 13 mai 2014

Procès-verbal

Présents : BARJOU C. - BOMONT Y. - CÊTRE D. - CHALMEY A. - CLERC C. - DORMOY L. - FAIVRE J.P. - FALLOT J.P.- GARCIA J.F. - KALANQUIN J.P. - LUAS A. - MASSON S. - ROBIN M.P. - VIEILLE I.

Absent(s) : LUAS C.

Secrétaire de séance : DORMOY L.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Salle des fêtes

1) Effraction :

Chèque remboursement Groupama : 8 122,50 € correspondant au remboursement partiel des huisseries neuves. Il restera 2 707,50 € à se faire rembourser sur présentation de la facture acquittée.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Entreprise Pinot viendra pour remplacement des huisseries le 15 et 16 mai.

2) Compte prorata :

Remboursement consommation pendant travaux 743,90 €. (SONOBAT)

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Informations complémentaires :

Reste : 65,01 € (FAUDOT), Relance effectuée. Sera déduit de sa retenue de garantie.

Solde des Subventions : en cours.

Alarme : en cours d'étude.

Entrée de Pusy

Avis : Accord de principe à l'unanimité pour le lancement de l'appel d'offres

Informations complémentaires :

Subventions déjà demandées :

DETR : 7 930,80 €

Demande AD : en cours

Aménagement de 4 places de parking à l'entrée de la rue de Pusy Lafayette.

Plateau surélevé et plantations

Presbytère

Validation plan de financement pour demande de prêt CARSAT et CDC.

DCM : Demande de principe pour délibération.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Plus-value : Pose de la marquise, 1 530 € HT

Plus-value : travaux CAUE rénovation du mur, 3 940,53 € HT

Moins-value : réduction sur face cour, 3 504,29 € HT

Plus-value : grille, 640 € HT

Plus-value : sablage cheminée, 850 € HT

Plus-value : croupe sur pignon neuf, 950 € HT

Demande d'accord pour plus-value et moins-value

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Secrétariat

Actuellement, logiciel Magnus et passage en E-magnus obligatoire :

Logiciel E-magnus : 1 395 €

Maintenance a l'année : 1 395 €

Logiciel pour dématérialisation avec la préfecture des délibérations : 450 € pour trois ans à la suite de l'équipement signature convention « ACTES »

Changement de l'outil informatique car le logiciel E-magnus est trop puissant pour notre matériel actuel.

Coût ordinateur : 1 153,09 €

Coût total : 2 998,09 €

DCM : Accord de principe à l'unanimité.

Il va être demandé un devis supplémentaire à une autre entreprise.

En prévision, achat d'un vidéo projecteur : accord de principe à l'unanimité

ONF

Vente de résineux

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Canicule - Défense

1 candidat pour chaque

Le nom du référent sera envoyé à la Préfecture

Référent Canicule : Mme BARJOU Christiane

Suppléant : Mr GARCIA Jean-François

Référent Défense : Mr MASSON Simon

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Élections Européennes

Voir annexe à remplir pour organisation du bureau de vote.

Questions diverses

- Lotissement « Fontaine des Bois »

Autorisation de permis d'aménagement

Remise du DCE : fin mai

Envoi appel d'offres : début juin

Ouverture des plis : début juillet

Travaux : septembre

Vente des lots : décembre

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

- Trésorerie :

Délibérations pour autorisation et générale de poursuites, délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

- Anciens combattants :

Notre proposition : 250 €

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

- Voyages scolaires :

Notre proposition : 30 € par élève et un voyage par an

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

- Epi' cerise - CAUE :

Demande de subventions

DCM : Refus du Conseil Municipal à l'unanimité

- **Alerte préfecture :**
4 correspondants à nommer
Nominations des personnes : Mr Jean-Paul KALANQUIN
Mr Daniel CÊTRE
Mr Jean-Pierre FALLOT
Mr GARCIA Jean-François
- **Cartes Jeunes :**
Prix : 7 € Vente du CIJ : 6 €
Vente aux habitants : 5 €
DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs pour Vesoul Agglo :**
Titulaire : DORMOY Laëtitia
Suppléant : BARJOU Christiane
DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité
- **Assemblées générales :**
Office tourisme : jeudi 15 mai
Emmaüs : mardi 27 mai

Informations :

Estivale de Saône : Notre candidature n'a pas été retenue. La CAV a dû privilégier 3 communes de l'Agglomération qui n'avaient pas bénéficié de ce type de manifestation. Les estivales de Saône font 4 concerts et un concert exceptionnel par an.

GRT GAZ Région Nord-Est :

Campagne de réhabilitation à partir du 10 juin 2014 pour une durée d'une semaine sur la parcelle cadastrée ZI 11.

Fleurissement : Nom et qualité du représentant : BARJOU Christiane

Tampons des eaux usées

Courses cyclistes : Cyclo vésuliens (18 mai) et USEP70 (23 mai) :

Compte-rendu de réunions :

CAV

RPI

Syndicat des Eaux de Pusey

Gressoux

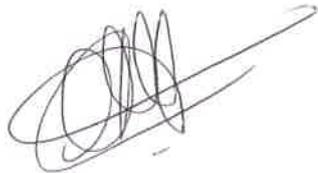
Gendarmerie

SIED

Site Internet

Commission culture et animation

La secrétaire,
DORMOY L.



Le Maire,
KALANQUIN J.P.

